



IOAC

Secrétariat technique

Division de la vérification
S/833/2010
13 avril 2010
FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

NOTE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

SITUATION DES LABORATOIRES DÉSIGNÉS POUR L'ANALYSE D'ÉCHANTILLONS AUTHENTIQUES

1. La Conférence des États parties a défini, à sa première session, les conditions dans lesquelles les laboratoires peuvent demander à être désignés (C-I/DEC.60, 61, 62 et 65, tous datés du 22 mai 1997) et, à sa cinquième session (C-V/6 du 19 mai 2000), a chargé le Conseil exécutif ("le Conseil") d'adopter une décision relative aux critères régissant la désignation des laboratoires pour l'analyse d'échantillons authentiques. Le Conseil a adopté cette décision à sa vingtième session (EC-XX/DEC.3 du 28 juin 2000).
2. Lors de la désignation des laboratoires appelés à analyser des échantillons authentiques, et conformément à C-I/DEC.61 et à C-I/DEC.65, le Directeur général vérifie :
 - a) que le laboratoire a mis en place un système d'assurance qualité conforme aux normes pertinentes (ISO/CEI 17025:2005, ILAC G-13:2007 ou équivalent) et obtenu d'un organisme d'homologation internationalement reconnu un agrément valide aux fins d'exécuter les tâches pour lesquelles il brigue le statut de laboratoire désigné, c'est-à-dire l'analyse d'agents de guerre chimique et de composés connexes dans divers types d'échantillons;
 - b) que le laboratoire a obtenu des résultats satisfaisants aux essais d'aptitude de l'IOAC.
3. Un laboratoire doit participer au programme d'essais d'aptitude au moins une fois par année civile. Aux termes de l'alinéa *d* du paragraphe 4 de la pièce jointe à C-I/DEC.65, une cote de trois "A" ou de deux "A" et un "B" aux trois derniers essais consécutifs du laboratoire est considérée comme étant un résultat satisfaisant.
4. Quand un laboratoire désigné obtient des résultats insuffisants lors d'un essai d'aptitude, il peut être temporairement suspendu mais conserver son statut de laboratoire désigné, ou se voir retirer son statut de laboratoire désigné, conformément aux principes directeurs spécifiés dans EC-XX/DEC.3. Dans ce cas, le laboratoire, également conformément aux termes de EC-XX/DEC.3, ne peut plus être sélectionné



par le Directeur général pour recevoir et analyser des échantillons authentiques de l'OIAC. Il peut toutefois accomplir d'autres tâches, qui sont énoncées dans C-I/DEC.67 du 22 mai 1997.

5. Le vingt-sixième essai officiel d'aptitude de l'OIAC étant achevé, le Directeur général souhaite informer les États membres de la situation actuelle des laboratoires désignés pour l'analyse d'échantillons authentiques. Dix-huit laboratoires de 16 États membres sont désignés, dont un est temporairement suspendu.

LABORATOIRES DÉSIGNÉS

Laboratoire		État partie
1.	Institut de recherche des armées sur les techniques de protection et la protection contre les armes NBC (WIS)	Allemagne
2.	Département des laboratoires de défense (DLD)	Belgique
3.	Laboratoire de chimie analytique de l'Institut de recherche sur la défense chimique (RICD)	Chine
4.	Laboratoire d'analyse des substances toxiques, Institut de pharmacologie et de toxicologie, Académie scientifique de médecine militaire (AMMS)	Chine
5.	Laboratoire de vérification des armes chimiques, Usine nationale "La Marañosa"	Espagne
6.	Centre d'analyses chimiques et biologiques de médecine légale d'Edgewood	États-Unis d'Amérique
7.	Laboratoire national Lawrence Livermore (LLNL)	États-Unis d'Amérique
8.	Laboratoire de contrôle chimique et analytique du Centre de recherche militaire	Fédération de Russie
9.	Institut finlandais pour la vérification de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (VERIFIN)	Finlande
10.	DGA Maîtrise NRBC, Département d'analyses chimiques	France
11.	Laboratoire VERTOX, Établissement de recherche-développement en défense	Inde
12.	Centre d'analyse des toxines chimiques, Institut indien de technologie chimique	Inde
13.	Laboratoire TNO de défense, de sécurité et de sûreté	Pays-Bas
14.	Institut militaire de chimie et de radiométrie, Laboratoire pour la vérification de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques	Pologne
15.	Département des systèmes chimiques et biologiques du laboratoire scientifique et technologique pour la défense (Dstl) de Porton Down	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Laboratoire		État partie
16.	Laboratoire de vérification, Laboratoires nationaux DSO	Singapour*
17.	Institut suédois de recherche sur la défense (FOI), Département de la protection contre les armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires	Suède
18.	Laboratoire Spiez, Établissement suisse de défense/ protection contre les armes NBC	Suisse

6. Les cotes obtenues par ces laboratoires sont annexées à la présente note.

Annexe :

Cotes obtenues par les laboratoires désignés aux essais officiels d'aptitude

* Un astérisque en regard du nom d'un État partie signifie que le laboratoire est temporairement suspendu en raison de résultats insuffisants obtenus lors d'un essai d'aptitude et qu'il ne sera pas sélectionné pour recevoir des échantillons prélevés pour une analyse hors site tant qu'il n'aura pas satisfait à nouveau au critère énoncé à l'alinéa *b* du paragraphe 2 ci-dessus.

Annexe

COTES OBTENUES PAR LES LABORATOIRES DÉSIGNÉS AUX ESSAIS OFFICIELS D'APTITUDE

Laboratoire	État membre	16 ^e essai (2004)	17 ^e essai (2005)	18 ^e essai (2005)	19 ^e essai (2006)	20 ^e essai (2006)	21 ^e essai (2007)	22 ^e essai (2007)	23 ^e essai (2008)	24 ^e essai (2008)	25 ^e essai (2009)	26 ^e essai (2009)
Institut de recherche des armées sur les techniques de protection et la protection contre les armes NBC (WIS)	Allemagne	–	A	–	C	–	B	A	A	–	A	–
Département des laboratoires de défense (DLD)	Belgique	A	–	A	–	B	–	A	A	–	–	A
Laboratoire de chimie analytique de l'Institut de recherche sur la défense chimique (RICD)	Chine	–	–	A	–	A	A	–	–	A	–	A
Laboratoire d'analyse des substances toxiques, Institut de pharmacologie et de toxicologie, Académie scientifique de médecine militaire (AMMS)	Chine	–	–	–	B	A	A	–	A	–	–	A
Laboratoire de vérification des armes chimiques, Usine nationale "la Marañosa"	Espagne	A	–	A	–	C	C	A	A	A	–	A
Centre d'analyses chimiques et biologiques de médecine légale d'Edgewood	États-Unis d'Amérique	–	A [#]	A	C	A	A	–	A	–	A	–
Laboratoire national Lawrence Livermore (LLNL)	États-Unis d'Amérique	A	–	A	–	B	–	A	–	A	–	A

#

Cette cote indique que l'assistance fournie par le laboratoire a été satisfaisante pendant l'essai d'aptitude mais ne peut être prise en compte en vue de la désignation, étant donné qu'une cote obtenue lors d'une assistance précédente au cours de trois essais antérieurs auxquels a participé ce laboratoire a été utilisée en vue de la désignation (voir l'alinéa c du paragraphe 5 de C-I/DEC.65).

Laboratoire	État membre	16 ^e essai (2004)	17 ^e essai (2005)	18 ^e essai (2005)	19 ^e essai (2006)	20 ^e essai (2006)	21 ^e essai (2007)	22 ^e essai (2007)	23 ^e essai (2008)	24 ^e essai (2008)	25 ^e essai (2009)	26 ^e essai (2009)
Laboratoire de contrôle chimique et analytique du Centre de recherche militaire	Fédération de Russie	–	A	–	–	B	–	A	–	A	–	A
Institut finlandais pour la vérification de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (VERIFIN)	Finlande	A	–	A	–	A	–	A	A	–	–	A
DGA Maîtrise NRBC, Département d'analyses chimiques	France	A	–	A	–	A	–	A	–	A	A	–
Laboratoire VERTOX, Établissement de recherche-développement en défense	Inde	A	A	A	C	A	A	A	–	A	–	A
Centre d'analyse des toxines chimiques, Institut indien de technologie chimique	Inde	A	D	A	C	F	A	A	B	–	–	B
Laboratoire TNO de défense, de sécurité et de sûreté	Pays-Bas	B	–	A	A	–	–	A	–	A	–	A
Institut militaire de chimie et de radiométrie, Laboratoire pour la vérification de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques	Pologne	–	–	A	–	C	–	A	–	A	–	A
Département des systèmes chimiques et biologiques du laboratoire scientifique et technologique pour la défense (Dstl) de Porton Down	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	A	–	A	–	B	–	A	–	A	–	A

Laboratoire	État membre	16 ^e essai (2004)	17 ^e essai (2005)	18 ^e essai (2005)	19 ^e essai (2006)	20 ^e essai (2006)	21 ^e essai (2007)	22 ^e essai (2007)	23 ^e essai (2008)	24 ^e essai (2008)	25 ^e essai (2009)	26 ^e essai (2009)
Laboratoire de vérification, Laboratoires nationaux DSO	Singapour	-	-	A	-	A	A	-	-	A	-	F [†]
Institut suédois de recherche sur la défense (FOI), Département de la protection contre les armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires	Suède	A	-	B	A	-	-	A	-	A	-	A
Laboratoire Spiez, Établissement suisse de défense/protection contre les armes NBC	Suisse	-	-	A	A	-	A	-	A	-	A	-

--- 0 ---

F[†] Cette cote indique que le laboratoire n'a pas rempli tous les critères de performance lui permettant de réussir à l'essai et est donc temporairement suspendu (voir le paragraphe 25.4 de QDOC/LAB/SOP/PT01 du 18 septembre 2009).